

Supplément d'intéressement du 14 mars 2018

Se tenait ce jour la deuxième (et ultime ?) réunion d'information sur un complément d'intéressement. La direction du groupe annonce un montant d'intéressement de **350€ supplémentaire** à l'ensemble des salariés. Ce montant est fixé forfaitairement, ce qui pénalise l'encadrement.

C'est donc faire fi du lourd tribu que paie l'encadrement suite au plan de transformation Carrefour 2022... Est-ce utile de rappeler que :

- 2400 cadres sont concernés par le PDV, soit une réduction de près de 25% des effectifs siège,
- 1100 Agents de Maîtrises et cadres sont concernés par le PSE Proximité.

Plus des ¾ des salariés touchés par ces plans sont des membres de l'encadrement.

Sur ces 5 dernières années, l'augmentation des salaires des membres de l'encadrement est **ridicule**, bien en dessous des augmentations des minima employés. Malgré « le talon » appliqué en Hyper, beaucoup de cadres n'ont pas été augmentés dans les autres sociétés. Nous enregistrons une baisse de plus de **30%** de la rémunération variable en 2017 et les estimations 2018 font apparaître une baisse de **50%**...

Aujourd'hui la direction du groupe annonce une **baisse de 70% de la participation** pour les seuls membres de l'encadrement.

C'est inacceptable !

Le pouvoir d'achat des membres de l'encadrement baisse de près de 12% en deux ans.

Certaines Organisations Syndicales ont appelé à un mouvement de grève le 31 Mars prochain. Le SNEC CFE-CGC confirmera sa position avant cette date.

Mais à aujourd'hui, notre posture s'inscrit encore dans la volonté de négocier, et cela pour plusieurs raisons :

- ◇ Nous considérons qu'à l'issue d'un conflit il n'y a jamais de gagnant. C'est donc une méthode à n'utiliser que lorsque toutes les portes sont fermées et tous les interlocuteurs sourds.
- ◇ Faire grève s'accompagne la plupart du temps de blocages des magasins ou entrepôts. Le SNEC CFE-CGC ne peut accepter que les clients en pâtissent. C'est de notre outil de travail dont on parle. Le casser n'aurait comme conséquence que d'aggraver la situation.
- ◇ Enfin, si le SNEC-CFE-CGC se glisse dès aujourd'hui dans cette annonce de grève, c'est la fin du dialogue social chez Carrefour. Ce dialogue s'est construit depuis de longues années et nous ne pouvons nous résoudre à le voir dissout en quelques mois.

Le SNEC CFE-CGC en appelle donc à la responsabilité de chacun et à la Direction afin de poursuivre une négociation susceptible de sortir de cette crise sociale.